Montarnaud : Étrange reconstitution de la rixe mortelle lors de la fête votive

14/10/2010 à 9h24

Le courrier du juge en charge de la mort de Fabien Vigne, tué d'un coup de couteau lors de la fête votive de Montarnaud, en août 2009, a ému les parents de la victime. Parce qu'il prévoit une reconstitution, ce soir, dans le bureau du magistrat instructeur. Avec le suspect, actuellement en détention provisoire et mis en examen pour meurtre.

Or cet acte de procédure criminelle se tient, habituellement, sur les lieux du drame, pas dans un palais de justice. « *Je suis très surpris, on ne peut pas faire l'économie d'une reconstitution criminelle, réagit Me Luc Abratkiewicz, partie civile. Les enquêteurs ont fait un travail minutieux dans ce dossier et ils écartent la thèse de l'accident soutenue par la défense. Les parents s'inquiètent que la seule parole du mis en examen soit examinée. Et puis, il y a de nombreux témoins des faits, ils doivent être présents.* »

En fait, le juge veut reconstituer la scène où le mis en cause donne le coup de couteau mortel, avec la présence d'un médecin légiste.
« *La reconstitution est, certes, limitée, mais on gagne en sérénité, parce que Montarnaud est un village touché par une grande émotion avec cette affaire. Il y avait eu un lynchage de mon client ce soir-là, si c'est pour être sur la voie publique avec des gens qui crient leur haine, ce n'est pas la peine, estime de son côté Me Chaigneau, défenseur du présumé meurtrier. Cette décision est cohérente et plutôt sage.* »

Le Midi Libre

(Merci à Genevieve)